



VIE ABRÉGÉE

DU

T. Rvd Père Arsène-Marie de Servières

Provincial des Frères-Mineurs

CHAPITRE SIXIÈME

I. Fondateur et Supérieur du couvent du Puy

(Suite)

QUELQUES jours après son arrivée au Puy, le Père Arsène se rendit à la cathédrale, le Jeudi Saint, pour y faire la Communion pascalle avec les prêtres de la ville : durant toute la messe il resta pieds-nus, sans sandales, sur le pavé du sanctuaire. En revenant de la mission, prêchée à Saint-André de Chalençon, une de ses sandales l'ayant blessé, il fit 14 à 15 milles, pieds nus dans la boue.

Il était très pauvre et très mortifié dans l'usage des habits qu'il portait rapiécés et rapés, autant que possible. Une fois, on lui avait donné un habit neuf assez lourd, il le porta gaillardement tout l'été, pendant les grandes chaleurs. Aux premiers jours d'automne, voyant un de ses religieux couvert d'un habit très léger et usé, il le lui fit échanger avec le sien qui promettait de le garantir du froid pendant l'hiver. Celui-ci ne se trompa point sur les intentions de son Supérieur : mais il fut forcé d'obéir.

Il faudrait rapporter ici beaucoup d'autres petits traits, tous bien touchants, mais dans un résumé comme le nôtre on ne peut pas tout dire, nous renvoyons aujourd'hui encore à la Vie du Très Rvd P. Arsène-Marie par le Père Norbert, du couvent de Paris.

Hâtons-nous de terminer par ce petit trait vraiment typique. Le Père Arsène s'était fait une loi de se raser sans savon ; mais il fut obligé de revenir sur sa résolution, parce que la dépense faite pour l'entretien des rasoirs eût été un manquement à la sainte pauvreté.